

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 30 juin 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Éric LE DISSES - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Pascal MONTECOT - Véronique MIQUELLY - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Roland GIBERTI représenté par Gerard GAZAY.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Georges ROSSO.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**TCM-007-11969/22/BM**

### ■ Attribution d'une subvention à l'association NEEDE pour la réalisation du projet Odysseo 24045

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole est engagée dans de nombreux projets environnementaux : amélioration de la qualité de l'air, transition énergétique, préservation de la biodiversité, protection de la mer et du Littoral et gestion de l'eau et des déchets... Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre son Agenda Environnemental et du Plan Climat Air Energie métropolitain, notamment.

La sensibilisation du public et l'éducation sont des enjeux essentiels pour accompagner ces programmes et engager l'ensemble des habitants de la Métropole dans la préservation de l'environnement. Plusieurs initiatives allant dans ce sens ont été initiées sur le territoire de la Métropole, que ce soit des programmes d'éducation à l'environnement et au développement durable en milieu scolaire, des animations visites dans les sites naturels, des campagnes de sensibilisation ou l'organisation de salons, expositions, conférences...

L'association Nuséum d'Education à l'Environnement, au Développement durable et à l'Ecologie (NEEDE) Méditerranée a pour ambition de créer un lieu emblématique de rayonnement national et international qui deviendra un outil de mobilisation pour la protection de l'environnement et de la biodiversité du bassin méditerranéen, dénommé ODYSSEO.

Ce lieu de sensibilisation sera tourné vers le grand public : à travers un parcours muséographique ludique et pédagogique, le visiteur pourra découvrir la richesse du territoire méditerranéen et l'impact de son mode de vie sur son environnement

Au-delà de l'espace « muséal », Odysseo aura vocation à proposer un ensemble de solutions :

- NEEDE Lab : un laboratoire sur le monde constitué d'une équipe scientifique de chercheurs en sciences de l'environnement et sciences humaines œuvrant à la création des futurs outils scientifiques et pédagogiques pour la sensibilisation, la formation et la recherche ;
- NEEDE Education : à travers des actions de sensibilisation et d'éducation des publics tels que des ateliers pédagogiques et animations scientifiques au sein d'établissements scolaires, implantations de potagers urbains, de pépinière arboricole gérée par les apprentis ;
- NEEDE Hub : une pépinière d'entreprises travaillant sur les questions environnementales sera implantée au sein même de NEEDE Méditerranée avec comme contrepartie de s'impliquer dans les dispositifs de NEEDE comme l'accueil d'apprentis, de stagiaires, la participation aux travaux de recherche de NEEDE Lab, ...

Plus concrètement, le projet de ce site emblématique comprendra :

- un bâtiment principal, d'une surface minimum de 5 500m<sup>2</sup> permettant de contenir le hall d'accueil du public, le parcours muséographique, les expositions temporaires, une salle de conférences, les salles d'ateliers pédagogiques et de formation, l'espace restauration, la boutique et les espaces administratifs.  
Il permettra également l'accueil d'un centre d'innovation, de recherche et de formation et une pépinière d'entreprise ;
- des extérieurs, adossés au bâtiment principal ou répartis sur d'autres lieux afin de permettre le développement des missions de NEEDE ;
- un quai maritime indispensable à la promotion des actions de préservation de l'environnement maritime destinées à l'ensemble des publics touchés sur les littoraux et en mer haute ;
- un vaste espace végétalisé, arboré de 136 Ha en Arles permettant la pratique des actions du milieu terrestre tels qu'une pépinière, l'apprentissage des notions agricoles du CFA,...

L'ouverture de ce lieu emblématique est prévue en 2026 et les études de programmation seront lancées prochainement.

C'est pourquoi, l'association NEEDE Méditerranée par courrier en date du 23 novembre 2021, a sollicité la Métropole, en tant que partenaire, afin de soutenir ce projet Odysseo, pour l'attribution d'une subvention d'investissement servant à la réalisation de l'étude de programmation pour un montant de 12 000€ (n° 00000989). Il est précisé que l'association a bénéficié de l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 50.000 €, délibération approuvée lors du Bureau de la Métropole du 5 mai 2022

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier
- La délibération n° TCM-025-11662/22/BM du Bureau de la Métropole du 5 mai 2022 relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association NEEDE
- La délibération du Conseil de la Métropole du 30 juin 2022 approuvant la création et l'affectation de l'opération d'investissement du projet Odysseo

## Où le rapport ci-dessus

### Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

#### Considérant

- L'engagement de la Métropole Aix-Marseille-Provence, dans le cadre de son Agenda Environnemental et du Plan Climat Air Énergie Territorial, visant à améliorer le cadre de vie de ses habitants, lutter contre le changement climatique et à diminuer l'impact des pollutions sur la santé ;

#### Délibère

##### **Article 1 :**

Est attribuée une subvention d'investissement de 12 000 euros à l'Association NEEDE Méditerranée pour la réalisation de l'étude de programmation du projet Odysseo.

##### **Article 2 :**

Est approuvée la convention d'objectifs et de moyens ci- annexée.

##### **Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

##### **Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le Budget Principal Métropolitain 2022, en section d'investissement : opération budgétaire n°2022002300, nature 20421, fonction 74, autorisation de programme 220180BP.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,  
La Conseillère Déléguée,  
Protection de l'environnement,  
Lutte contre les pollutions,  
Transition écologique

Amapola VENTRON